



ANNULATION COUPE DE FRANCE BMX COMPIEGNE (HAFR)

Dans le cadre du coronavirus COVID-19 et sur décision de la cellule opérationnelle départementale de la Préfecture de l'Oise, la Coupe de France BMX initialement prévue les 21 et 22 mars 2020 à Compiègne-Clairoix est annulée.

Pour les épreuves qui sont maintenues nous vous invitons à prendre connaissance des mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus COVID-19 ci-après.

Contact FFC :

Sylvie PASQUALIN – Responsable Communication
s.pasqualin@ffc.fr / 01 81 88 09 39

Jonathan NOYANT – Coordinateur BMX
j.noyant@ffc.fr / 01 81 88 09 36

Fédération Française de Cyclisme
Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines
1, rue Laurent Fignon
78180 Montigny-le-Bretonneux
www.ffc.fr



➤ MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DU VIRUS COVID-19

CES MESURES DOIVENT ÊTRE APPLIQUÉES STRICTEMENT POUR RALENTIR LA PROPAGATION DU VIRUS.

1. RAPPEL DES CONSIGNES ÉMISES PAR LE GOUVERNEMENT :

- ▶ Se laver très régulièrement les mains avec de l'eau et du savon ou, à défaut, une solution hydroalcoolique
- ▶ Tousser ou éternuer dans son coude
- ▶ Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
- ▶ Si vous êtes malade, portez un masque chirurgical jetable
- ▶ Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

2. CONSIGNES COMPLÉMENTAIRES ÉMISES PAR LA FFC À L'ATTENTION DE SES MEMBRES ORGANISATEURS, ENCADRANTS ET COUREURS :

➤ ORGANISATEURS :

- ▶ Prendre attache auprès de sa **préfecture départementale** pour avoir connaissance des mesures locales relatives aux événements, adoptées et à déployer
- ▶ Message d'information par le **speaker** pour annoncer les mesures prises pour ralentir la propagation du virus
- ▶ Éviter l'utilisation d'un même stylo pour la signature de la feuille de départ
- ▶ Mettre en place une **cérémonie protocolaire allégée** sans hôtes ou hôtesse, sans remise de bouquet et en limitant l'accès au podium et aux trophées
- ▶ Ne pas serrer les mains, ne pas faire d'accolade
- ▶ Limiter l'accès aux zones protocolaire, media... aux strictes personnes habilitées
- ▶ Mettre en place une **distance accrue entre les coureurs et le public**, en particulier dans les zones de départ et d'arrivée
- ▶ Ne pas proposer de restauration sous forme de buffet et privilégier le service à l'assiette
- ▶ Prévoir des points permettant de se laver les mains avec eau et savon
- ▶ Se munir de solutions hydroalcooliques et de matériel à usage unique (gants...)

➤ ENCADRANTS ET COUREURS :

- ▶ Disposer de solutions hydroalcooliques
- ▶ Ne pas serrer les mains
- ▶ Ne pas jeter et donner de bidons au public
- ▶ Ne pas faire de selfies ou signer d'autographes
- ▶ Ne rien accepter du public
- ▶ Éviter la manipulation du matériel par le public

Pour plus d'informations :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2020/3/4/SSAZ2006644A/jo/texte>